

Le français a besoin de notre désir d'égalité

Éliane Viennot

Paru dans *L'Humanité* du 13 juin 2019

« L'écriture inclusive » a émergé dans le débat public après que des membres de la manif pour tous eurent découvert une douzaine de points médians dans un manuel scolaire, et que des journaux de droite eurent réussi à transformer la chose en affaire d'État.

Il faut les remercier. Cette polémique a permis à celles et ceux qui découvraient le sujet de s'informer, et à d'autres d'accélérer la mise en œuvre du langage égalitaire – dont l'écriture n'est qu'un volet. Des collectivités, des entreprises, des journaux, des festivals, des universités, des milliers de particuliers ont adopté l'une ou l'autre (ou l'ensemble) des préconisations qui permettent d'y parvenir. Ailleurs, le sujet à l'étude. Des livres de spécialistes ont paru, pour éclairer politiquement et techniquement le public. Des revues scientifiques sont en préparation, pour analyser cet effort et en mesurer l'impact. Pour autant, l'opposition se fait toujours entendre, quoique désormais privée du soutien de l'Académie, qui avait crié au « péril mortel » mais qui a depuis rendu les armes sur le vocabulaire des métiers et fonctions, sans plus souffler mot du péril en question. Une opposition qui peine toujours à s'informer.

Les partisans de la domination masculine ont raison de s'inquiéter : de longue date identifiée dans la politique, l'économie, les mœurs, la culture, la voilà démasquée dans le langage lui-même, qui en est à la fois le vecteur le plus efficace (nous la confortons chaque fois que nous ouvrons la bouche) et le moins soupçonnable (nous croyons simplement nous exprimer).

Les autres commencent à comprendre qu'il est possible d'écrire et de parler sans sexisme, tout en respectant notre langue. De Gaulle n'inventait rien *linguistiquement* en commençant ses discours à la nation par le fameux « Françaises, Français » ; il trouvait en revanche utile de s'adresser *aussi* aux femmes, désormais munies d'un bulletin de vote. Molière jouait des pièces de *l'autrice* Mme de Villedieu devant Louis XIV, qui lui-même confiait des missions à des *ambassadrices* ; si quelqu'un·e avait dit *auteure* ou *Madame le* devant eux, ils auraient bien ri. Racine a mis dans son théâtre des dizaines d'accords de proximité (« *Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle* »), bien que l'Académie – à laquelle il appartenait – les ait condamnés depuis déjà quarante ans au profit de l'accord au « genre le plus noble ». Et des centaines d'écrivain·es ont continué de pratiquer cet accord, de même que l'accord de sens (majorité, importance) ; il suffirait que l'école, qui les a toujours tolérés, recommence à les enseigner. Les juristes ont longtemps parlé du *droit des gens*, le Canada a opté pour les *droits de la personne*, la plupart des nations pour les *droits humains* ; ce n'est pas le choix qui manque pour cesser de parler sottement des *droits de l'homme*, qui ne sont (prétendument) devenus ceux des femmes qu'en 1945.

Ces recommandations, qui suivent les logiques morphologiques et grammaticales du français, sont à la portée de tout·e francophone. La seule nouveauté apparue depuis trente ans est l'abréviation des doublets à *l'écrit*, qui demeure encore souvent maladroite. Or la solution existe : le point médian, unique dans les mots au pluriel, restreint aux termes qui sont n'ont qu'un *e* de différence (voire une consonne redoublée : *collégien·nes*), et pour les autres l'ordre alphabétique et l'accord de proximité. Des livres entiers sont aujourd'hui écrits selon ce protocole – et sont aussi lisibles que cet article.